

## 2.

# RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT

## 2.1. CONTEXTE ENVIRONNANT

### 2.1.1. Faune et flore

Notre site se situe à environ 2 km au nord-ouest de 2 ZNIEFF. Le site du projet n'a pas d'impact direct sur ces zones.

Aucune ZICO n'est recensée à proximité de la zone d'étude.

Il n'y a pas de zone Natura 2 000 aux alentours du projet. La zone Natura 2 000 la plus proche est celle « des Cinq Tailles » située sur la commune de Thumeries à environ 16 km à l'est.

Aucun autre espace protégé n'est observé à proximité du projet.

Le site est localisé à proximité d'une zone à dominante humide recensée pour la présence de végétations herbacées. Le site n'apportera pas de modification à cette zone, il n'aura pas d'impact sur les végétations présentes.

### 2.1.2. Géologie, géotechnique

Le Nord de la région de Béthune, où se trouve la commune de Douvrin, appartient à la plaine de la Lys située au sud du bassin de la Flandre. Le sous-sol de la presque totalité de cette région est constitué par des limons superposés à l'argile d'Ogives.

Le projet se situe sur une zone composée essentiellement d'alluvions modernes, généralement argileuses.

### 2.1.3. Hydrogéologie, eaux souterraines

- La nappe de la craie, principale ressource en eaux de la région, est sensible à la pollution,
- L'aquifère alluvial très peu profond, n'est pas exploité du fait d'une productivité médiocre. Il est vulnérable aux pollutions provenant des activités humaines.

Les captages les plus proches sont situés sur les communes de Douvrin, Violaines (2,5 km au nord-ouest), Hulluch (4,5 km au sud), Vendin-le-Vieil (6,2 km au sud-est).

Le site est localisé dans le périmètre de protection éloigné du captage le plus proche. Aucune activité n'est interdite dans le périmètre de protection éloigné.

Les activités PROLOGIS ne sont pas susceptibles de porter atteinte à la qualité des eaux. En effet, le site est imperméabilisé, les eaux pluviales de voiries sont collectées et traitées afin de ne pas impacter les milieux naturels.

### 2.1.4. Eaux superficielles

La commune de Douvrin appartient au bassin versant Artois-Picardie et au district Escaut, Somme et côtiers Manche Mer du Nord.

La première masse d'eau recensée aux environs du projet est le Canal d'Aire à 400 m au Nord.

Ce canal est répertorié comme une masse d'eau au titre du SDAGE Artois – Picardie. Cette masse d'eau est artificialisée.

La société PROLOGIS a sollicité l'avis d'un hydrogéologue pour une activité logistique sur le même site. Cet avis favorable est donné en annexe.

### 2.1.5. Richesse culturelle

Il n'y a pas de monuments historiques remarquables inscrits ou classés actuellement sur la commune de Douvrin.

Le projet est localisé en dehors du périmètre d'un site inscrit ou classé au titre du patrimoine.

Des fouilles archéologiques ont été réalisées sur le terrain en 2009. Aucune prescription particulière n'a été émise par la DRAC Nord / Pas-de-calais.

Aucune ZPPAUP n'est recensée à proximité de la zone d'étude.

Le site de la société Prologis est situé à environ 1 km du site du « Bassin minier du Nord Pas de Calais » classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012. Le projet n'aura pas d'impact sur ce site.

## 2.2. DOMAINE DE L'EAU

### 2.2.1. Eau potable

Cette eau est issue du réseau public communal.

Les besoins en eau peuvent être estimés à 6 000 m<sup>3</sup> / an.

### 2.2.2. Rejets aqueux

#### Eaux usées :

Ces eaux sont de nature équivalente aux eaux sanitaires domestiques.

Les effluents issus de notre établissement rejoindront la station d'épuration de Douvrin dont la capacité de traitement est de 27 000 équivalent habitants.

Avec des débits de rejets évalués à 6 000 m<sup>3</sup>/an répartis sur 312 jours ouvrés, et un équivalent habitant estimé à 180 l/j, les effluents de notre établissement représenteront une charge de 107 Eq/hab. soit environ 0,4% de la capacité de traitement de la station d'épuration de Douvrin.

#### Eaux pluviales :

Les eaux pluviales de toiture et de voirie seront gérées par des réseaux séparatifs :

- les eaux de toiture ne seront pas polluées et n'auront pas besoin d'un traitement particulier. Elles seront dirigées via un réseau interne spécifique vers le bassin de rétention le plus à l'est du site. L'exutoire final est le canal d'Aire.
- Les eaux de voirie auront lessivé les zones de circulation et de stationnement. Potentiellement souillées par des matières en suspension et des hydrocarbures, ces eaux seront collectées par un bassin étanche et transitent par un séparateur d'hydrocarbures avant de rejoindre le bassin des eaux pluviales de toiture.

## 2.3. DOMAINE DE L'AIR ET DES ODEURS

Notre activité ne transforme pas de matière et n'est pas la source de rejet atmosphérique d'origine industrielle. En fonctionnement normal, les seules sources de pollution atmosphérique sont liées à la circulation des véhicules à moteur thermique fonctionnant généralement au gasoil, au fonctionnement de la chaudière en période froide.

Les véhicules utilisés par les transporteurs respecteront les normes européennes en vigueur. Des consignes de circulation et d'arrêt des moteurs sont mises en place sur le site.

Les chaudières font l'objet d'un entretien et respectent les valeurs de rejets réglementaires.

## 2.4. LE SOL ET LE SOUS-SOL

Notre site est localisé sur une ancienne plaine agricole. Le terrain concerné n'a jamais fait l'objet de diagnostic de pollution de sol.

L'activité d'entreposage et de logistique n'utilise pas de procédé industriel pouvant être une source d'effluents pollués à l'origine d'une pollution du sol et du sous-sol.

Aucune activité de l'établissement n'entraîne l'enfouissement de produits ou objets divers dans le sol du site. Les déchets seront stockés dans des bennes ou compacteurs sur des sols imperméabilisés puis seront éliminés par des entreprises agréées.

Le système de chauffage utilisant du gaz naturel ne nécessite pas la présence de cuve de fioul. Il n'y a pas de poste de distribution de carburant sur le site. Seules les pompes des réseaux sprinkler utilisent du fioul.

Les produits dangereux susceptibles d'être stockés dans le bâtiment sont stockés sur rétention. Les cellules de stockage de liquides inflammables sont reliées à une rétention déportée.

Toutes les mesures sont prises pour éviter une pollution du sol. Notre activité n'a pas d'impact significatif sur le sol ou le sous-sol en fonctionnement normal.

## 2.5. LE TRAFIC ROUTIER

### 2.5.1. Accès

Le site est accessible directement par l'A26 reliée à la D947, par la RN 47 reliée à l'A21 et par la D941 au nord. L'accès au site se fera au Sud Est-au niveau du parc des industries Artois Flandres et au Sud-Ouest au niveau de la rue des Martyrs (RD 165).

### 2.5.2. Trafic attendu

Le trafic routier attendu sur le site se compose des allers et venues des voitures du personnel et des mouvements de camions, basés sur les horaires de travail.

#### Trafic de véhicules légers

Le trafic de véhicules légers a été estimé à 410 véhicules soit 820 mouvements pour le bâtiment.

#### Trafic de poids-lourds :

Le trafic attendu pour l'activité de stockage de l'établissement peut être évaluée à 250 PL par jour soit 500 mouvements journaliers.

NB : Un aller retour = 2 mouvements

### Impact sur les axes routiers :

L'impact généré par le site Prologis sur le trafic de la zone est inférieur à 8 % sur le trafic tous véhicules.

L'impact relatif au poids lourds est légèrement supérieur à 10% sur les axes desservant directement le projet en particulier sur la RN 27.

Cependant, il est important de noter que cet impact est majorant car nous considérons que chaque véhicule emprunte l'ensemble des voies à proximité du projet. De plus, ces estimations ne prennent pas en compte la possibilité de transport multimodal. En effet, la présence d'un canal au nord du site pourrait permettre le transport d'une partie des produits.

## 2.6. BRUIT

L'activité de logistique n'utilise pas de matériels ou machines pouvant avoir un impact sonore à l'extérieur du bâtiment. Le transport des marchandises dans le bâtiment se fait avec des chariots électriques silencieux et l'utilisation de palettes en bois comme support des marchandises stockées évite les bruits de chocs à la prise ou à la dépose des palettes. Les sources de nuisances sonores de ce type d'activité sont les véhicules circulant sur le site et la chaufferie.

L'état sonore initial montre des niveaux sonores mesurés de 51,7 à 65,1 dB(A) en période de jour et de 35,2 à 59,1 dB(A) en période de nuit.

PROLOGIS s'engage à respecter les niveaux sonores réglementaires.

## 2.7. GESTION DES DECHETS

Les principaux déchets issus de notre activité seront les déchets d'emballage (cartons, palettes de bois, housses plastiques). Ces déchets sont généralement compactés pour diminuer les volumes en stock sur site et faciliter le transport. Des bennes sont évacuées au fur et à mesure.

Les déchets banals issus des activités de bureaux, locaux sanitaires, etc. seront stockés dans une benne évacués très régulièrement.

Les déchets dangereux seront stockés dans des contenants adaptés à leur nature physico-chimique.

Les boues du séparateur à hydrocarbures sont directement pompées par une société agréée qui se chargera de leur transport vers un centre de traitement autorisé.

Pour les déchets liés à l'entretien, les exploitants font généralement appel à des sociétés extérieures qui sont alors chargées de l'élimination des déchets générés par leur activité.

.....

## 2.8. IMPACT SANITAIRE, EFFETS SUR LA SANTE

Notre plate-forme est dédiée au stockage de produits de grande consommation. Elle n'a pas pour vocation le stockage de produits chimiques et n'abritera pas de production ou de transformation de matières pouvant nécessiter l'emploi de produit chimique et leur rejet éventuel à l'atmosphère.

L'activité d'entreposage n'est pas une source directe de nuisances pour la santé humaine en fonctionnement normal. Il n'est effectué aucune transformation ou manipulation des produits dans nos bâtiments. Ceux-ci arrivent et repartent dans leur emballage d'origine.

Les risques pour la population sont surtout liés à des circonstances accidentelles et développés dans l'étude des dangers.